

Gabriel A. ALMOND et James COLMAN

THE POLITICS of the DEVELOPING AREAS

Princeton University Press, 4<sup>e</sup> éd. 1964. in 8, 591 p. index

## VERS UNE SOCIOLOGIE SYSTEMATIQUE DE LA POLITIQUE

---

L'ouvrage d'Almond et Coleman, qui en est à sa quatrième édition et fait déjà figure de classique avait suscité, en 1960, année de sa parution, une petite révolution. D'abord par son titre, qui annonçait une « somme » des problèmes politiques des zones en voie de développement. Ensuite, par sa forme, épurée, systématique : une thèse introduite par G.A. Almond une démonstration par cinq spécialistes de science politique et une synthèse par J.S. Coleman. Enfin, par son contenu : l'ouvrage, en effet, ne se proposait pas moins que de sortir les pays en voie de développement de ce que l'on pouvait appeler l'analyse politique référentielle. Les auteurs voulaient faire éclater le cadre des critères et des méthodes en usage chez les juristes, politologues et sociologues, pour tenter de classer à tout prix ces pays ou ces régimes neufs.

Si ce livre n'est pas le seul de son espèce, il manifeste avec un peu plus d'éclat ce que d'autres ont déjà osé avant lui ou à sa suite. Il prouve que la science politique américaine a fait un large effort de réappréciation et d'originalité, en proposant de nouvelles méthodes pour estimer des phénomènes nouveaux.

Une telle œuvre, cependant, reste ambiguë. Car, si elle demeure constamment passionnante dans ce qu'elle suggère, elle semble parfois discutabile dans ses attendus comme dans certaines de ses conclusions.

\*  
\*\*

I — L'ouvrage groupe sept études élaborées par six collaborateurs. A l'approche fonctionnelle d'Almond qui pose les principes et les limites de la recherche entreprise en même temps qu'il suggère des techniques d'appréciation, succèdent six analyses régionales qui dépassent largement le cadre géographique du monde tropical. Ces sections sont consacrées à l'Asie du Sud Est (L.W. Pye), l'Asie du Sud (M. Weiner),

l'Afrique au Sud du Sahara (J.S. Coleman), le Moyen-Orient en général (D.A. Rustow) et l'Amérique latine (G.I. Blanksten). Dans un chapitre-conclusion, J.S. Coleman tente de dégager l'essentiel, de définir les constantes, d'expliquer les différences, de classer enfin les différents systèmes envisagés dans ces zones et de tracer un profil fonctionnel de chaque catégorie.

Ce qui frappe le lecteur, c'est que, contrairement à trop d'ouvrages américains où les « éditeurs » semblent plus soucieux de produire un ouvrage supplémentaire que de faire œuvre originale — et où l'essentiel est composé de monographies ou d'articles déjà publiés, juxtaposés et chargés d'illustrer un thème par trop vague — celui d'Almond et Coleman est d'une remarquable unité. Unité de pensée, car ces hommes s'ils n'appartiennent pas à la même école, ont partagé les mêmes préoccupations. Unité de réalisation aussi, qui se manifeste par l'élaboration d'une méthode et d'une discipline communes. Chacun est spécialiste de l'aire géographique sur laquelle il est chargé de se pencher. Mais ces chercheurs ne contribuent pas à « régionaliser » un peu plus la science politique, bien au contraire. Ils ont su intégrer leurs épures dans le moule qu'ils ont aidé Almond à établir.

Les centres d'intérêts, les mêmes pour chacun, sont mis en lumière successivement. Chaque auteur débat :

- 1° du contexte ou arrière-plan politique,
- 2° des modalités du changement ou modernisation,
- 3° des groupements et fonctions politiques,
- 4° des structures gouvernementales et fonctions d'autorité,
- 5° de l'intégration.

Si les deux premières sections, générales et historiques, semblent d'un apport moindre et la cinquième une récapitulation de celles qui l'ont précédée, les sections trois et quatre ont presque valeur de démonstration, car elles tendent à appliquer les conceptions abstraites initialement posées.

Cette systématisation, si elle manque de souplesse et peut paraître arbitraire, permet cependant une étude comparative de prix et donne à l'ouvrage toute sa cohésion. Mais, plus encore que cette cohésion, se sont les suggestions d'Almond qui retiennent l'attention.

II — Ce qu'Almond a tenté, c'est « de définir un cadre théorique qui puisse permettre, pour la première fois, l'analyse comparative des divers systèmes politiques, quels qu'ils soient ». La science politique à son stade actuel, ne lui fournit pas de bons outils d'appréciation. Avec beaucoup d'autres, il constate que l'exposé conceptuel traditionnel, d'une part a perdu de son utilité avec le temps, d'autre part, trop orienté vers l'organisation politique des pays européens de l'Ouest, n'est applicable qu'à des systèmes qui s'en rapprochent. Mais, non content de constater l'impuissance du vocabulaire juridique et institutionnel classique, il essaie de se forger de nouveaux instruments d'appréciation.

Pour ce faire, Almond n'oublie pas qu'il a taté de l'anthropologie et étudié les systèmes politiques des sociétés primitives (on trouvera trace de l'influence des discussions de l'auteur avec E.E. Evans-Pritchard et John Roberts). Il emploie aussi des critères élaborés lors d'une étude antérieure sur la politique étrangère américaine. Il fait enfin appel à des concepts couramment utilisés par les sociologues et tout spécialement les sociologues américains. Muni d'un attirail conceptuel, à première vue disparate, il sait aussi bien le faire servir aux fins qu'il a définies, que le compléter par des innovations. Il veut mettre au point un système explicite en même temps qu'un nouveau langage susceptible d'être appliqué aux diverses zones en voie de développement du globe. Le droit public et la philosophie politique sont provisoirement écartés « pour faire place à l'extension de la théorie politique ». Les mots système politique, fonctions, rôle, structures, culture politique, socialisation politique, remplacent les termes : état, pouvoirs, institutions, opinion publique et autres, auxquels nous sommes habitués. Il s'agit d'envisager le fonctionnement politique comme un système d'interaction et de se forger des clés pour comprendre ces nouveaux phénomènes politiques, nés pour beaucoup avec l'indépendance.

Pour Almond, l'étude de la politique, conçue comme système de comportement (*behavioral system*) est caractérisée par des « fonctions » fondamentales et c'est la manière dont une société donnée remplit les dites fonctions qui permet de la classer.

Les fonctions, au nombre de sept, sont divisées en deux catégories :

Quatre fonctions dites d'énergie ou potentielles (*imput functions*) se différencient en : socialisation, rapports entre les intérêts, arbitrage entre les intérêts et rapports inter-individuels ; les trois autres, dites de production ou cinétiques, (*out put functions*), relatives à l'élaboration, l'application et la sanction de la loi, comprennent donc : la fonction législative, la fonction gouvernementale et la fonction judiciaire. Ceci revient à différencier ce qui appartient à la société et ce qui en émane.

Chacune de ces fonctions est expliquée, de même que sont illustrées les modalités de son fonctionnement, en se référant aux diverses modalités politiques. Les sociétés pourront désormais être différenciées les unes des autres grâce à ces variables. Et dire « les sociétés », revient à les envisager toutes développées ou en devenir. Ces fonctions ne sont point celles qui apparaîtraient dans une société moderne et pas dans une autre ou l'inverse. Elles se manifestent seulement plus ou moins et c'est la quantification qui permet le classement.

A la fin de cette riche introduction, Almond annonce que la manière dont la suite est abordée « implique la désuétude des divisions actuelles en matière d'étude politique, en zones américaine, européenne, asiatique, moyen-orientale, africaine et latino-américaine ». Les moyens d'investigation qu'il vient d'énoncer doivent permettre aux hommes de science (politique) d'analyser et de comprendre tous les systèmes. Il suggère même que de nombreuses propositions en cours, en science politique

« puissent être codifiées sous forme d'exposés prévisionnels concernant les rôles des fonctions à partir des structures », ouvrant ainsi la porte à un avenir « probabilisé ».

III — A la suite d'Almond, les auteurs des études particulières appliquent ces nouveaux paramètres, aux sociétés asiatiques, africaines ou américaines. Le seul chapitre que nous retiendrons (faute de pouvoir rendre compte de tous), porte sur l'Afrique au Sud du Sahara. J.S. Coleman y tente la preuve par neuf des théories « fonctionnelles » qu'il a d'ailleurs aidé Almond à élaborer. Il systématise beaucoup plus que les auteurs co-auteurs, dont la méthode reste finalement assez souple.

Reprenant le rituel un peu monotone des cinq points de vue déjà mentionnés, il part du caractère spécifique de l'Afrique et de l'aspect transitionnel, des phénomènes politiques de ce continent. Ce sont donc des sociétés en mouvement qui le retiennent et dont il propose une analyse dynamique. Il distingue parmi les sociétés traditionnelles quatre niveaux — en fonction de la concentration du pouvoir — qui déterminent quatre degrés d'évolution possibles, quatre capacités de modernisation.

Cette modernisation est vue sous l'angle de l'urbanisation, de la commercialisation de la terre et du travail, de l'éducation occidentale, de la transformation sociale et de la laïcisation. Il fait jouer ensuite les sept fonctions *d'in put* et *d'out put*, en tenant toujours compte de l'aspect évolutif des systèmes politiques, et en se gardant de généraliser. « Dans un pays de changement structurel rapide, écrit-il, les catégories fonctionnelles doivent servir à mettre en valeur les forces dynamiques du changement qui entament peu à peu les vieux systèmes et qui conditionnent le caractère des nouveaux systèmes qui sont en gestation ».

Nulle part, aussi brève fut-elle, l'occupation coloniale n'est passée sous silence. Les conséquences apparaissent partout pour se concrétiser le mieux au niveau de l'intégration politique.

L'intervention occidentale a, en effet, perturbé une structure sociale des valeurs et des institutions. Elle a aussi fait éclater des sociétés politiques, en créant des frontières arbitraires et des nouvelles entités hétérogènes faute d'avoir tenu compte des appartenances sociales ou tribales. Et, il n'y pas d'autre explication au fait que l'unification nationale soit le problème numéro un pour bon nombre de sociétés considérées. Ceci ne doit point être oublié, même quand on constate que « les processus d'urbanisation, de commercialisation et d'éducation occidentale ont ouvert de nouvelles perspectives, favorisé la mobilité sociale, la formation de nouveaux groupes et le développement du sentiment national ». Car ces mêmes processus ont quelquefois joué à contrario et n'ont fait que multiplier les problèmes d'unification dans des sociétés que le colonisateur avait fait éclater. Les différences constatées dans le développement des groupes sociaux ou des Etats africains doivent beaucoup à cette « territorialisation » d'origine coloniale.

C'est donc à la lecture des chapitres sur les zones en voie de développement, tel celui de Coleman, et qui forment l'essentiel de l'ouvrage, que les théories fonctionnelles d'Almond — pures abstractions à prime abord pour le lecteur — prennent tout leur sens. Mais cela ne saurait cacher certains défauts, dont les uns semblent communs aux ouvrages américains récents de science politique et dont les autres semblent particuliers à celui-ci.

I — A la lecture, on sent que classification et généralisation reposent sur un a-priori dont les auteurs ne paraissent pas toujours conscients. Il ne semble y avoir pour eux de système politique moderne digne de ce nom que représenté par les démocraties occidentales avancées, les différents pays en voie de développement se situant en fonction de ce système moderne. En allant plus encore au fond des choses, on croit comprendre qu'il existe un modèle idéal dont les pays anglo-saxons se rapprochent et les Etats-Unis plus que la Grande-Bretagne. Ainsi, a-t-on tendance à juger du degré d'évolution d'un pays donné en fonction de la distance qui le sépare du modèle américain. Par exemple, les partis politiques sont considérés comme modernes s'ils jouent le même rôle collectif ou à peu près que les partis de la démocratie classique. L'équilibre des pouvoirs, la liberté de presse, les rapports entre individu et pouvoir sont vus, sinon comme des fins, en tout cas comme des moyens d'atteindre à la meilleure forme de gouvernement possible. Et nous retrouvons là, un défaut inhérent à la science politique américaine contemporaine.

Cette science a plus évolué aux Etats-Unis que nulle part ailleurs. Des théories mécanistes et des défenseurs de la loi naturelle à l'analyse pragmatique et aux tenants de la théorie des groupes, en passant par l'évolutionnisme, de grandes étapes ont été franchies en moins d'un siècle. Les universités américaines, véritables accélérateurs, « enrichissent » la méthode comme la théorie politique qui lui doivent beaucoup. Mais il reste un vieux réflexe, qui veut que la démocratie soit la valeur suprême, dont découle le syllogisme suivant : il n'est de société digne de ce nom que démocratique, or il n'y a de véritable démocratie qu'américaine, donc...

Donc à quoi bon faire une étude en profondeur des pays en voie de développement si c'est pour aboutir à énoncer des jugements d'ordre moral ? Pourquoi vouloir qu'il y ait un modèle de développement universel fondé sur la seule expérience d'une portion de l'occident ? Pourquoi sous-entendre que toute société nouvelle ou groupe de sociétés nouvelles doivent emprunter la voie des sociétés américaines, et leur ressembler ?

Pourtant Almond et ses collègues avaient réussi à dépasser le premier dilemme posé par les pays nouvellement indépendants aux politologues : comment juger, estimer des structures en développement, à l'aide de paramètres servant à estimer des structures stabilisées ? Multipartisme, élections libres, représentation parlementaire, alternance des majorités, critères propres aux sociétés en équilibre ou harmonisées,

ne pouvant plus être appliqués aux sociétés diversifiées, non encore stables, il fallait trouver autre chose. Le jeu des concepts de « *The Politics of the Developing nations* » est neuf et permet enfin de posséder des instruments d'analyse appropriés. Il est dommage qu'après avoir fourni ces instruments et prouvé leur vertu lors d'une démonstration impariale, le jugement final soit influencé par des positions de principe. Il faut croire que, cette étude à partir de connaissances politiques occidentales n'étant qu'une étape, seuls des membres des sociétés nouvelles citées dans ce livre seront capables d'aider la science politique à franchir les étapes suivantes.

II — Autre faiblesse de cet ouvrage, peut-être : l'absence de comparaison entre développement économique et développement politique, ou, pour être plus précis, le refus de prendre en considération les phénomènes économiques. Ceci fait que, ni dans les parties théoriques, ni dans les exposés concrets, les conséquences sociales puis politiques des situations et décisions économiques n'entrent en ligne de compte. Seul, le revenu par tête d'habitant, critère du sous-développement lorsqu'il est inférieur à 150 dollars et que l'on retrouve dans la plupart des études récentes de science politique comme seul élément d'appréciation d'ordre économique, est utilisé. Il ne saurait, bien entendu, se suffire à lui-même.

III — Une dernière remarque vise l'optique même de l'ouvrage. Voulant dépasser le cloisonnement des disciplines et emprunter aux unes comme aux autres ce qui peut leur servir, les auteurs ont un peu trop tendance à « sociologiser la science politique », et à ne plus voir les institutions que comme dépendant intimement de fonctions déterminées. Almond, dans la préface, cherche à éviter cette critique en alléguant que les constitutions et les institutions des zones étudiées n'étant que le reflet d'une situation à un moment donné, il serait vain d'essayer, à partir d'elle, d'expliquer les modalités de si rapides transformations. L'argument n'est pas totalement convaincant, car il aboutit à se priver d'un élément d'appréciation d'importance. Et si, autrefois, l'étude de la loi a empêché l'étude de l'homme il ne serait guère profitable que, par un choc en retour, les facteurs humains amènent à faire oublier les structures institutionnelles.

\*\*

En tout cas, ce livre qui ouvre tant de portes, mérite bien la place qu'il s'est acquise dans la littérature comparée. En partie grâce à lui, la science politique va pouvoir se réorienter vers les études comparatives, où elle a tout à gagner. Œuvre d'une équipe, il est la somme d'intelligences différentes et le carrefour de la systématisation de l'empirisme. Voici donc un instrument de réflexion et surtout un outil de travail.

Jean Claude VATIN.